



Bulletin d'information municipal

No 3, Isle-aux-Grues, Mars 2026

Mot du maire

J'aimerais dire un grand merci à la Société des traversiers du Québec (STQ) et à nos fournisseurs pour le bateau d'hiver, qui a connu un franc succès. Je tiens aussi à souhaiter un joyeux 50^e Mi-Carême à tous ! Nous avons la chance de perpétuer cette tradition unique, qui rassemble et anime notre communauté.

Longue vie à nos coutumes, et merci à tous ceux qui les font vivre !"

Éric Gervais-Després (maire@isle-aux-grues.com)

Événements et vie communautaire

Tous les mercredis	Café de l'Âge d'or à 10h Local FADOQ de la Volière
9 mars	Rencontre avec les acteurs du tourisme
9 au 15 mars	Mi-Carême – 50e anniversaire
6 au 20 mars	Dépôt des candidatures au poste de conseiller no 4
19 avril	Élection municipale partielle (au besoin)
À venir...	Assemblée publique sur l'érosion des berges

Notre site web se renouvelle – Votre participation est souhaitée

Nouveautés

!

L'infolettre municipale est maintenant disponible en ligne et notre site web est en pleine transformation. De nombreux contenus ont été ajoutés, dont une nouvelle section consacrée à l'environnement de l'archipel.

Les travaux se poursuivent — il manque encore beaucoup de photos, et vous êtes invités à partager vos plus belles images avec nous.

Nous encourageons aussi les acteurs du milieu touristique à visiter le site afin de valider que les informations qui les concernent sont exactes et que les photos qui les représentent leur conviennent. Au besoin, faites-nous parvenir le contenu qui devrait y être ajouté.

Tournoi de cartes Hockey – Un projet en développement

Une idée a germé d'organiser un tournoi de cartes hockey en collaboration avec le Club de l'âge d'or ! Le projet est encore en cours de développement.



Services à domicile pour les aîné(e)s – Sondage d'intérêt

La municipalité a reçu une offre de services à domicile destinée à ses aîné(e)s et souhaite évaluer l'intérêt des résidents avant d'aller plus loin. Si vous êtes intéressés par ce type de service, contactez la municipalité.

Pour plus d'informations : www.coopsd.com.

Le CCU est en recrutement – Trois postes à combler

Le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) est à la recherche de 3 bénévoles pour combler ses postes vacants. Le CCU travaille sur les questions d'urbanisme, d'aménagement du territoire et d'émission de permis. La municipalité recevra les candidatures jusqu'au 27 avril.

Notez que la participation au CCU peut se faire à distance.

Suivis des projets en cours

Réévaluation foncière de l'archipel

Une réévaluation des propriétés des îles de l'archipel sera effectuée cet été. Cette démarche, reportée depuis longtemps en raison des difficultés d'accès, permettra de mieux refléter la réalité du marché dans les comptes de taxes. Les résidents concernés seront informés en temps et lieu.

Priorité d'embarquement et vol cargo

Des ajustements mineurs ont été apportés aux priorités d'embarquement ; les personnes concernées seront contactées directement. Par ailleurs, la STQ a confirmé qu'un seul vol cargo est prévu cet été. Des discussions sont en cours pour déterminer s'il aura lieu le mardi ou le vendredi — nous vous tiendrons informés dès que la décision sera prise.

Avis publics

Projet de règlement — Code d'éthique et déontologie des élus

Le conseil municipal a déposé le projet de règlement 2026-04-160 établissant **le code d'éthiques et déontologie des élus**. L'adoption est prévue le 13 avril 2026 à 19 h à la Salle des Bâtisseurs. Le projet est disponible au bureau municipal.

Projet de règlement — Code d'éthique et déontologie des employés

Le conseil municipal a déposé le projet de règlement 2026-04-161 établissant **le code d'éthiques et déontologie des employés**. L'adoption est prévue le 13 avril 2026 à 19 h à la Salle des Bâtisseurs. Le projet est disponible au bureau municipal.

Rappels

Collecte des ordures

Les conteneurs à déchets sont désormais fermés au public. La collecte des ordures se fait le lundi matin entre 7h et 9h. Les personnes qui n'ont pas l'équipement pour composter peuvent contacter la municipalité pour obtenir de l'aide.

Citoyen(ne)s bénévoles recherché(e)s :

- Comité des loisirs
- Comité environnement
- Comité consultatif en urbanisme

Offre d'emploi – Préposé(e) à l'exposition – Mi-Carême

Du 24 juin au 17 août 2026, à raison de 35h/sem. à un taux horaire de 16,60\$.

Emploi subventionné, conditionnel à l'obtention du financement, et réservé au 15 à 30 ans seulement.



Merci pour votre intérêt!

Participez aux bulletins, faites connaître vos activités, projets et bonnes nouvelles! Ensemble, cultivons une communauté forte et solidaire!

418-248-8060

municipalite@isle-aux-grues.com

Abonnez-vous aux alertes pour recevoir les bulletins directement par courriel!



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE DE L'ISLE-AUX-GRUES

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE
PROJET DE RÈGLEMENT N 2026-05-162

L'AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée lors de la **séance ordinaire** du conseil municipal qui s'est tenu le **lundi, 2 mars 2026 à 19h**, dans la salle des Bâtisseurs sise au 107, chemin de la Volière à Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues. Un avis de motion a été donné et un projet de règlement # 2026-05-162 a été adopté, modifiant le plan d'urbanisme afin d'y intégrer le règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Conformément aux articles 109.2 et 109.3 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le public est convoqué à cette assemblée publique de consultation.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Sur le projet de Règlement #2026-05-162

DATE ET HEURE : 7 AVRIL 2026 À 18h

LIEU : Salle des Bâtisseurs

ADRESSE : 107, chemin de la Volière

Le projet de règlement peut être consulté sur demande au bureau municipal.

En voici les objectifs :

- Établir des normes minimales d'occupation sécuritaire des bâtiments ;
- Assurer l'entretien adéquat des immeubles afin de prévenir leur dégradation ;
- Encadrer les responsabilités des propriétaires et des occupants en matière de salubrité, sécurité, et maintenance générale ;
- Prévenir l'insalubrité, les risques pour la santé et la sécurité ainsi que la détérioration des bâtiments.

Portée

Le règlement s'appliquera à **tout bâtiment situé sur le territoire de la municipalité**, qu'il soit résidentiel, commercial, industriel ou agricole.

Toute personne intéressée est invitée à se rendre sur place à la date et à l'heure convenues.

DONNÉ à Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues, ce dix-huitième jour du mois de mars deux mille vingt-six.

.....
Virginie Gagnon, directrice générale